



---

## 66<sup>ème</sup> Session, Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UNCOPUOS)

Point 4 de l'ordre du jour

### **Débat général** General exchange of views

Vienne, le 2 juin 2023

---

Monsieur le Président,

La délégation suisse salue votre conduite avisée de nos travaux et vous assure de son plein soutien. Elle souhaite la bienvenue à notre nouvelle première vice-présidente et remercie le deuxième vice-président du Comité.

La Suisse apprécie l'engagement du Bureau des Affaires Spatiales de l'ONU dans ses diverses tâches au service des Etats-membres. Elle remercie toute son équipe y compris son Directeur ad interim, M. Niklas Hedman, et la secrétaire ad interim du Comité, Aygul Duysenhanova.

Monsieur le Président,

Le secteur spatial connaît des évolutions profondes et rapides. Les nouvelles perspectives s'accompagnent de nouveaux défis, notamment en matière de viabilité et de sécurité, mais aussi de sûreté spatiale. A cet égard, mon pays participe aux travaux du Groupe d'experts à composition non-limitée sur la réduction de menaces spatiales. Nous soutenons son mandat que nous estimons complémentaire à celui du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. En effet, dans le climat

---

international actuel, il est primordial que les Etats puissent se mettre d'accord sur des principes communs de comportement responsable dans l'espace. Dans ce contexte, la Suisse a rejoint l'engagement déjà pris par plusieurs Etats à l'initiative des Etats-Unis de ne pas conduire de tests d'armes anti-satellites à ascension directe. Elle l'a annoncé à l'Assemblée générale en octobre 2022. Cet engagement contribue à la stabilité et à éviter la création volontaire et irresponsable de débris spatiaux.

Monsieur le Président,

La transparence contribue au renforcement de la confiance. Ces deux aspects se retrouvent dans les lignes directrices aux fins de viabilité à long terme des activités spatiales adoptées par le Comité en 2019. Dans sa Politique Spatiale 2023 que la Suisse vient d'adopter en avril, la durabilité dans l'espace occupe une place importante. Ces aspects seront pris en compte dans la loi spatiale en développement à travers des mesures appropriées et praticables.

La Suisse poursuivra son engagement au sein de l'ONU en faveur de l'utilisation sûre et durable de l'espace, ainsi que pour le développement de règles, normes et lignes directrices valables mondialement.

Monsieur le Président,

La Suisse salue le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre programme commun » et le fait qu'il aborde les thématiques de la sûreté spatiale et de la viabilité et sécurité des activités spatiales. La Suisse a noté la publication le 31 mai de la note relative au track 7 du Sommet de l'Avenir portant sur le futur de la gouvernance spatiale – pour l'humanité toute entière. Elle se réjouit d'avoir l'occasion d'en discuter la semaine prochaine durant cette session, vu le rôle majeur du COPUOS dans la gouvernance des activités spatiales.

Enfin, en relation avec la déclaration politique du Sommet sur le développement durable prévu en septembre, la Suisse espère que des éléments de texte pourront y figurer afin de mettre avant les bénéfices uniques qu'apportent les données satellitaires et les applications spatiales au développement durable.

Monsieur le Président,

Ma délégation soutient les travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales, sur les aspects juridiques des activités relatives aux ressources spatiales et sur les cieux obscurs et tranquilles. Elle s'exprimera sur ces sujets sous d'autres points de l'ordre du jour.

Enfin, la Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, et appelle la Russie à entamer immédiatement une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer immédiatement ses troupes du territoire ukrainien.

Je vous remercie.

.